

INFORMATION REGLEMENTEE

Paris, le 24 février 2021

**MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL
INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020**

HSBC Continental Europe informe le public que le document d'enregistrement universel incluant le rapport financier annuel 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 24 février 2021 sous le n° D.21-0075.

Ce document est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace "Relations Investisseurs" du site Internet de la Société (www.hsbc.fr) et sur celui de l'AMF (www.amf-france.org).